

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR (CODIR) DU 2 MARS 2026

Présents :

BACLE Annie
CASSAIGNE Noël-André
DALIBARD Patricia
HIERONYMUS Romain
LECOMTE Jean-Michel

LEROUX Muriel
MENAUT Bernard
NOBLE Bruce
PIASKOWSKI Nathalie
SOUTIF Michel

Cette réunion se déroule au domicile de Bernard MENAUT en présence de l'ensemble des membres.
La séance est ouverte à 19 heures 20.

1. Approbation du dernier CR du 8 décembre 2025

Celui-ci est validé par l'ensemble des participants.

2. Organisation des plongées en fosse en scaphandre et apnée / Participation financière

Concernant les fosses au programme de cette année (8 mars et 17 mai pour les PN2 - 22 mars et 3 mai pour les PN1), nous restons sur Villeneuve-la-Garenne. La possibilité pour l'année 2026-2027 de se rendre à Antony est à l'étude (prévisions pour le 11 octobre, le 15 novembre et le 13 décembre 2026). La possibilité d'une sortie apnée en fosse est également au programme.

Concernant le volet d'une participation financière des participants préparant un niveau ou non, a été acté pour la somme de 10 euros/personne/heure de fosse. La participation des moniteurs serait supportée par les plongeurs. Cette participation serait payable à l'inscription. A titre d'information, 20 places en fosses reviennent au club à 372 euros soit 18,60 euros par personne.

3. Vêtements aux couleurs du club

Il est envisagé de revoir des commandes de t-shirts et polos ainsi que la mise en vente d'un sweat-capuche. Un sondage devrait être réalisé pour connaître les avis et les besoins.

4. Matériel

L'achat d'un rétro-projecteur a été voté en remplacement de l'ancien matériel qui commence à accuser le poids des années. Il reste également trois détenteurs à vérifier (Fadis à Nanterre).

5. Finances du club / Subventions auprès de la mairie

Patricia fait un point des finances du club. Actuellement, 1 599 euros sur le compte courant et 16 197 euros sur le livret bleu. Petite précision : un virement de 1 000 euros a été nécessaire afin de pouvoir solder les différentes sorties en fosse, ce qui montre la nécessité de mettre en place un nouveau système de participation des participants (cf point 2).

Le dossier de subvention pour l'année 2026 a été déposé à la mairie de Nogent-le-Rotrou par Muriel et Patricia.

Une demande de subvention exceptionnelle de 3 400 euros a été demandée, toujours auprès de la mairie, afin de financer le MF1 de Philippe, dont le coût est conséquent. En sus, 3 000 euros à compter de l'obtention du diplôme (juin 2027) seraient débloqués par le club à raison de 1 000 euros par année échelonnés sur 3 ans, dans le cadre d'un lien pour assurer des encadrements au profit du club.

6. Repas du club le 28 juin 2026

Comme l'année dernière, le repas de fin d'année se déroulera à Trizay. La salle est d'ores et déjà réservée. Nous tablons sur une participation de 40 personnes au minimum. Les barnums seront fournis par Philippe et Jean-Marie. Outre l'apéritif et les desserts qui seraient généreusement apportés par les âmes bienveillantes du club, l'idée d'un food-truck ou approchant a été évoquée.

7. Voyages

La sortie en Egypte du 18 au 25 avril est toujours d'actualité malgré un contexte géopolitique incertain, mais qui selon les dires de l'opérateur ne devrait pas interférer. Le solde doit avoir été réglé par les participants pour le 17 mars, terme de rigueur.

Concernant la sortie à Concarneau, elle est validée du 6 au 8 juin 2026. Sur les 8 PN1 prévus à l'origine, seuls 6 seront présents au final.

Le séjour à Coléra, dédié aux PN2, pourrait être également ouvert aux N1 (nécessité de réserver un ou des moniteurs) et est accessible aux autres plongeurs du club et accompagnants non plongeurs. Afin de bénéficier des meilleurs prix, nous devons être au minimum 10 participants. Réponse avant le 12 mars.

Des acomptes sont demandés pour les réservations.

D'autres informations seront publiées au fur et à mesure sur les groupes dédiés sur WhatsApp.

Pour 2027, plusieurs destinations ont été proposées. Sans rentrer dans les détails : les Philippines, les Antilles, les Açores, l'île Maurice, Madagascar et Mayotte.

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion se déroulera le 1^{er} juin 2026 à 19 heures chez Nathalie à la Chapelle-Montligeon.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la présidente clôt cette réunion à 21 heures 05. L'ensemble des participants remercie chaudement Beñat et Denise pour leur accueil chaleureux et les agapes qui ont suivi.

La présidente

La trésorière

Le secrétaire